



CILOGER HABITAT 2

SCELLIER BBC

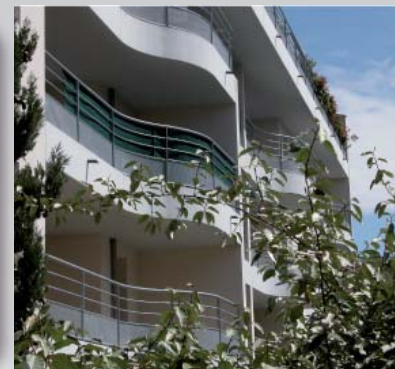
RENDEMENT NET PREVISIONNEL 2014 : 3,00 %

Politique d'investissement

CILOGER HABITAT 2 a pour vocation d'investir en immobilier d'habitation acquis neuf ou en l'état futur d'achèvement, sur le territoire français.

Conformément à la législation, 95% au minimum du patrimoine sera composé de biens labellisés BBC, le solde pourra être constitué de tout autre bien immobilier qui contribuera à renforcer la valorisation du patrimoine.

Les actifs de la SCPI seront situés en priorité dans les zones à fort potentiel économique A bis, A, B1. Ainsi les grandes métropoles dotées de centres universitaires, hôpitaux, centres administratifs régionaux et/ou grandes entreprises publiques ou privées seront privilégiées.



Un mot sur le gestionnaire

Créée en 1984 sous l'égide de la Caisse des dépôts et consignations, Ciloger fait partie des premières sociétés agréées en 2007 pour gérer les OPCV ; ces produits novateurs d'épargne mettent en oeuvre de nouvelles règles de gouvernance et bénéficient d'un contrôle renforcé de l'Autorité des marchés financiers.

Ciloger est filiale de GCE Services Immobiliers (45%), SF2 - La Banque Postale (45%) et CNP Assurances (10%), et gère aujourd'hui près de trois milliards d'euros d'actifs immobiliers.

Ciloger se positionne (au 31/12/2010) à la septième place en terme de capitalisation de SCPI sur les 23 sociétés de gestion existantes à cette même date.

Fiche d'identité de la SCPI au 31/12/2010

Date de création	28/10/2010
Type de capital	Fixe
Capitalisation **	35 691 600,00 €
Nombre d'associés	654
Dispositif fiscal	SCELLIER BBC

A savoir :

- La première distribution de revenu, comportant exclusivement des produits financiers, n'est pas envisagée avant l'année 2012.

- La SCPI ne commencera à percevoir des loyers, et pourra donc reverser aux associés des revenus fonciers, qu'après la livraison des immeubles acquis en l'état futur d'achèvement et leur location, soit en principe au plus tôt au premier semestre 2014.

Informations investisseurs

SCPI de type	Fixe
Prix de souscription	600,00 €
Minimum de première souscription (en part)	1 part(s)
Minimum de première souscription (en montant)	600 €
Périodicité des revenus	Trimestriel
Délais de jouissance	Au 1er jour du 6ème mois suivant celui de l'enregistrement de la souscription.

* Estimation non contractuelle, source : CILOGER

** Capitalisation : prix de la part x nombre de parts

Société de gestion : CILOGER

Agrément AMF N° 6P 07000043

Adresse : 147 BOULEVARD HAUSSMANN
75008 PARIS

Source : CILOGER

Données non exhaustives, se référer aux statuts et notice d'information. La documentation doit être consultée avant souscription.